



COMMUNIQUÉ

Paris, le 15 février 2014

MAYOTTE, un cimetière marin encore loin des projecteurs

Personne ne sait vraiment où se situe Mayotte, cette île de l'archipel des Comores posée au milieu du canal du Mozambique, entre Madagascar et le continent africain, restée dans le giron des possessions ultramarines françaises depuis 1975 et devenue 101^{ème} département français en 2011 puis Région Ultra Périphérique européenne le 1er janvier 2014. Alors que la France expulsait il y a quelques jours un mineur vers l'île comorienne d'Anjouan (voisine de Mayotte) à quelques 70 km de ses côtes au mépris du droit et notamment du droit international protégeant les enfants; le lundi 10 février 2014 les eaux mahoraises, françaises nouvellement européennes devenaient le théâtre d'un nouveau drame humain. Le naufrage d'un kwsassa (barque de pêcheur) à 9 heures du matin allait faire plus de 7 morts et un-e disparu-e dans ces eaux devenues l'un des plus vastes cimetières marins du monde et dans une indifférence quasi généralisée.

Indifférence en premier lieu de la France et des métropolitain-e-s bien peu préoccupé-e-s par ces drames à répétition qui endeuillent les côtes mahoraises que la France a souhaité maintenir sous sa coupe coûte que coûte. Indifférence européenne qui malgré la position contestée de Mayotte sur le plan diplomatique a malgré tout décidé d'intégrer, le 1^{er} janvier dernier au sein de son espace, ce territoire théâtre d'une guerre contre les migrant-e-s.

L'explosion des moyens de répression des migrant-e-s sur l'île et en mer depuis le début des années 2000 a donné, à cette île, un parfum macabre pour les migrant-e-s :

On évalue à plus de 10 000, les mort-e-s et disparu-e-s en mer depuis 1995, date de la mise en place du Visa Balladur visant à stopper la circulation maritime et humaine entre les îles des Comores et Mayotte, pourtant séculaire. La chasse à l'homme se poursuit également sur l'île qui totalisait encore l'année dernière le record des reconduites à la frontière en France avec plus de 16 000 personnes reconduites pour une population récemment estimée à 240 000 habitant-e-s. Des chiffres à additionner aux quelques 20 000 reconduites en France métropolitaine et 8000 en Guyane française soit au total plus de 44 000 reconduites à la frontière en 2013 !

C'est dans cette indifférence quasi générale que les politiques meurtrières de la France métropolitaine et de l'Europe se déchaînent avec toujours plus de violence dans ces poussières d'empire que sont les DOM français.

La FASTI rappelle son engagement :

- Pour l'abolition du visa « Balladur » entre les îles des Comores et Mayotte, outil meurtrier des politiques racistes et xénophobes !
- Pour la fin des politiques meurtrières, racistes xénophobes et coloniales françaises et européennes !
- Pour la Liberté de circulation et d'installation à Mayotte et partout ailleurs !

LE BUREAU FÉDÉRAL DE LA FASTI
POUR LE MOUVEMENT DES ASTI